Epreuve de Droit

Université Lyon 1 Année 2012/13

Master 2 1^{ère} Session

Durée: 1h30

COMMENTAIRE GENERAL SUR LE TRAITEMENT DU DEVOIR

Pour l'ensemble, les notes ne reflètent pas la qualité des devoirs. En général j'ai rajouté 2 points aux copies, donc toutes les copies qui se situent à 08/20 arrivaient péniblement à un 06/20 suite à la première correction que j'ai effectuée.

Dans l'ensemble vous ne connaissez pas votre cours et vous avez fait des erreurs assez graves en mélangeant des notions qui n'avaient rien à voir. Pour certaines copies il n'y avait même pas d'argument juridique.

Sur la forme, beaucoup d'entre vous sont difficilement compréhensible dans leur style. Un minimum de soin et de relecture aurait permis d'éviter cet écueil. Je ne parlerai pas de certains qui ont inventé des mots et je n'ai pas tenu compte de l'orthographe.

Sur la première question qui est assez facile et pour laquelle l'ensemble des éléments à examiner étaient clairement posés je relève qu'ils vous manquent encore la maîtrise minimum du cours nécessaire pour ce type d'exercice.

Vous avez loupé dans l'essentiel la seconde question du cours. Vous avez mélangé l'atteinte aux données et celles suite à une intrusion dans un système. J'ai toutefois tenté de glaner des points en faisant abstraction de cette erreur mais ce fut difficile...

CAS PRATIQUE

Questions $n^{\circ}1$ (12 points):

Le site Internet M9 Web, propriété de la chaîne de télévision M9, exploite les services de télévision dits de « rattrapage », ou encore « TV Replay ». M9 Web permet ainsi de visionner sur internet, en lecture seule et sans possibilité de stockage des programmes diffusés sur la chaîne M9.

Le site internet FullVOD répertorie les programmes de divers sites et en particulier les programmes de la chaîne M9 disponible sur le site M9 Web. Sur le site internet FullVOD est mis à disposition un cours extrait de chaque programme de la chaîne M9 et le lien Internet pour visualiser directement le programme sélectionné.

La chaîne M9 adresse un courrier au site FullVOD en lui demandant de retirer immédiatement tous les extraits et liens vers ses programmes aux motifs que :

- Les extraits ont été effectués en violation des droits d'auteur de la chaîne M9
- La liste des programmes est récupérée et exploitée en violation des droits du producteur de la base de données de la chaîne M9

Vous travaillez pour le site Internet FullVOD. Votre employeur qui apprécie grandement vos qualités vous demande une analyse juridique des arguments avancés par la chaîne M9 afin de déterminer le risque juridique.

Vous devez justifier l'ensemble de vos réponses

Correction: Les extraits

Il s'agissait dans un premier d'identifier que l'on se trouve dans le domaine du droit d'auteur (originalité des œuvres).

Toute reproduction ou représentation d'un œuvre nécessite l'autorisation de l'auteur (ou de l'ayant droit). Il est patent que M9 a acquis les droits pour la diffusion télé mais aussi Internet Courtes citations :

- Exception au droit d'auteur (rappel de la définition)
- Conditions : indication source, auteur et brièveté (ce dernier doit être détaillé : œuvre citée et œuvre citante)

Les métadonnées de la base de données (la liste des programmes)

- Conditions d'application des droits du producteur d'une base de données (investissement, question de la preuve)
- Modalités du régime : extraction et réutilisation « massive » des données (développer les aspects liés aux conditions de l'extraction : en une seule fois ou répétée question de la preuve éventuellement à envisager question des CGU du site M9 Web : est-ce indiqué quelque part ?)

Questions $n^{\circ}2$ (8 points):

Commentez et illustrer l'article. 323-3 du Code pénal :

Le fait d'introduire frauduleusement des données dans un système de traitement automatisé ou de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende.

Voir le cours :

C'est une infraction pénale de la partie consacrée à la protection des systèmes.

Qu'est-ce qu'un système (éventuellement à traiter mais pas central)

Atteinte aux données indépendamment de toute intrusion dans le système.

Absence de violation d'un quelconque droit d'accès

Absence d'intention de nuire

Il suffit que le « fauteur » ait conscience qu'il ne doit pas modifier les données selon les circonstances de faits

Les exemples traités en cours : cas du comptable qui modifie les données comptables ou l'affaire Kiervel